

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère auprès du Premier ministre, chargé  
du budget et des comptes publics

06 DEC. 2024

**Arrêté du**  
**fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement de**  
**contrôleurs des douanes et droits indirects de la branche de la surveillance**  
**dans la spécialité « maintenance navale » organisés au titre de l'année 2025**

Le ministre auprès du Premier ministre, chargé du budget et des comptes publics,

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 95-380 du 10 avril 1995 modifié fixant le statut particulier du corps des contrôleurs des douanes et droits indirects ;

VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 25 novembre 2020 fixant la nature et le programme des épreuves des concours ouverts par spécialité pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 28 novembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects de la branche de la surveillance dans la spécialité « maintenance navale » ;

## ARRÊTE :

Article 1<sup>er</sup> : Monsieur Ronan JAOUEN, administrateur des douanes et des droits indirects, est nommé président du jury des concours externe et interne pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects de la branche de la surveillance dans la spécialité « maintenance navale » organisés au titre de l'année 2025.

En cas d'empêchement du président, la présidence du jury sera exercée par un membre du jury repris à l'article 2.

Article 2 : Sont nommés membres du jury :

Mme	LOPES-FREIRE	Marie-Aélys	Inspectrice
Mme	RAGUENES	Véronique	Contrôleuse de 1 <sup>re</sup> classe
M.	SIMON	Denys	Inspecteur régional de 3 <sup>e</sup> classe
M.	VANPEE	Christophe	Contrôleur de 2 <sup>e</sup> classe

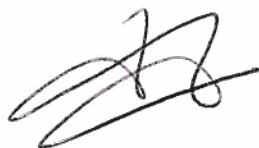
Article 3 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **06 DEC. 2024**

Le ministre auprès du Premier ministre, chargé du budget et des comptes publics,

*Et par délégation,*

La sous-directrice des ressources humaines et des relations sociales,



F. PLOYART